

RÉSOLUTION DU CEN

Les 21 et 22 juin 2006

LA CAMPAGNE OPÉRATION TRANSPARENCE DU STTP

Le SCFP national :

1. Appuiera la campagne Opération transparence du STTP et affirmera publiquement que l'avenir du service public des postes doit demeurer entre les mains du public ;
2. Informera les membres du SCFP de l'existence et du contenu de l'Opération transparence ;
3. Encouragera les membres du SCFP à prendre contact avec leur député sur cet enjeu et à écrire à Postes Canada afin de demander que le plan d'affaires soit rendu public ;
4. Soutiendra les efforts du STTP pour la protection de notre service public des postes.

Parce que :

Postes Canada a annoncé la fermeture de son Centre de tri postal de Québec, provoquant la perte de centaines d'emplois et donnant le signal d'une attaque généralisée contre la qualité du service public des postes ; et

Postes Canada refuse de rendre publics ses documents de planification stratégique, ce qui permettrait de clarifier la vision du ministère en matière de service public des postes ; et

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a lancé l'Opération transparence, une campagne qui vise à :

- obtenir la publication des documents de planification stratégique de Postes Canada ;
- obtenir un moratoire sur toute fermeture, y compris la fermeture du Centre de tri postal de Québec, tant que les intentions de Postes Canada n'auront pas été rendues publiques et qu'elles n'auront pas fait l'objet d'un débat public ;
- lancer un débat public sur l'avenir des bureaux de poste, notamment sur tout projet de compressions des services et de personnel, de fermetures de bureaux de poste ou de déréglementation de notre service public des postes.